



Le + syndical

SYNEP

La Présidente

Le 01/06/2020

Blanquer sur la voie de la négociation !

Récemment le SYNEP-CFE-CGC s'indignait de l'inégalité de traitement entre les candidats aux concours internes et externes de l'éducation nationale.

En effet, Monsieur Blanquer avait annoncé que l'écrit des candidats externes valait admission alors que les internes, eux, se voyaient dans l'obligation de passer l'oral en septembre.

Or le 27 mai, le Ministre, après avoir rencontré les syndicats lors d'une réunion a annoncé qu'il réfléchissait à une autre solution : les oraux des candidats internes seraient supprimés et leur admission serait statuée sur dossier après délibération d'un jury ou des épreuves écrites pour l'agrégation. Il y aurait autant d'admis que de postes ouverts, ainsi qu'une liste complémentaire.

Ce même jour, un collectif de contractuels rapporte que le Ministère leur a proposé d'admettre les candidats sur la base de l'épreuve d'admissibilité, dans la limite des places disponibles. Cette proposition a été rejetée par le collectif. Une contre-proposition du collectif a alors été avancée : admettre l'intégralité des admissibles, en lissant la totalité sur 2 années : une partie cette année, l'autre partie l'an prochain afin de permettre une meilleure répartition du budget.

Le SYNEP-CFE-CGC apprécie l'avancée proposée par le Ministère et soutient la contre-proposition faite par le collectif.

Nadia DALY

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 59-63 rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Courriel : synep@synep.org

www.synep.org